



# La mijoteuse

*Bouillon de talents*

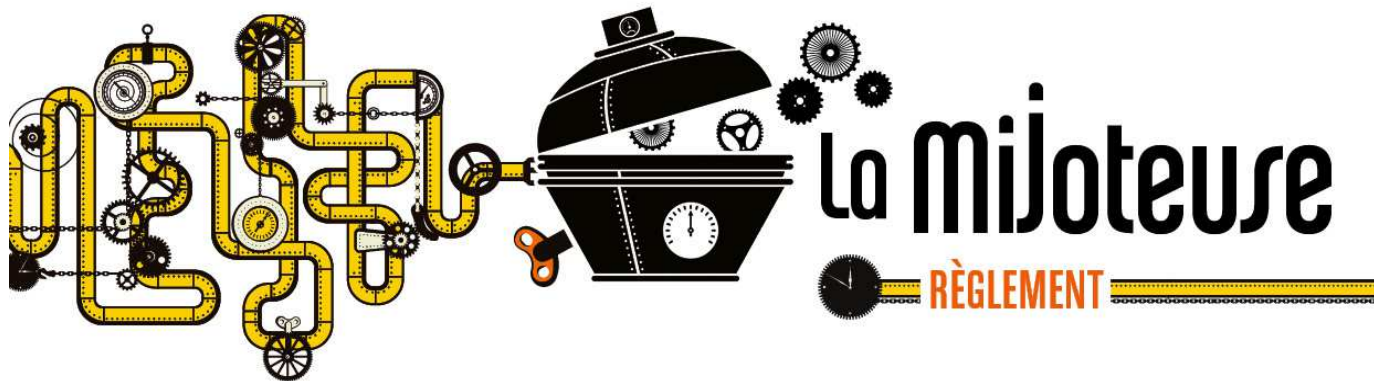
Accompagne  
votre envie d'entreprendre  
autrement

**LOCATION  
DE BUREAUX**  
**APPEL À  
CANDIDATURE**

Place Joseph-Verseille  
Tél. 05 61 15 31 87  
[mijoteuse@mairie-colomiers.fr](mailto:mijoteuse@mairie-colomiers.fr)

**COLOMIERS**





## Préambule

La Ville de Colomiers s'engage dans l'accompagnement des porteurs de projet de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et pour la promotion de ce mode d'entreprendre « autrement ».

Avec l'ouverture d'un nouvel espace de travail, **la MIJOTEUSE**, en janvier 2017, la Ville de Colomiers répond à ce besoin de localiser de nouvelles formes de travail et de leur apporter un environnement créatif propice à la réflexion, aux échanges de pratiques et à la convivialité.

Afin d'encourager l'innovation sociale pour son territoire et consciente des dynamiques de création d'emploi apportée par l'ESS, la Ville de Colomiers lance un appel à candidature pour l'hébergement de projets à la Mijoteuse.

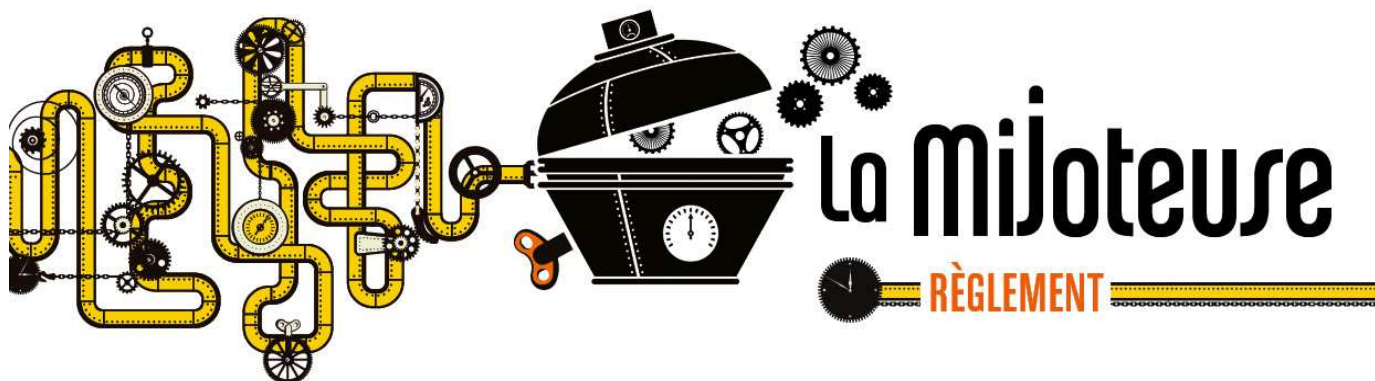
La Mijoteuse à vocation à encourager en priorité l'émergence d'initiatives et soutenir les porteurs de projets de l'ESS dont l'activité économique et l'impact social sont centrés sur la commune de Colomiers.

L'objectif est de favoriser :

- L'ancrage territorial d'activités économiques relevant d'une innovation sociale, sociétale et/ou environnementale
- Le rapprochement entre les initiatives économiques et les besoins du territoire
- La dynamique partenariale et collective, le principe de gouvernance démocratique

**Cet appel à candidature concerne la location de bureaux partagés ou individuels situés à la Mijoteuse, Place Joseph Versaille à Colomiers.**

*Date limite de dépôt de candidature : **10 Mars 2017***



## Présentation de la Mijoteuse

La Mijoteuse est un espace où divers types d'utilisateurs (collectif, association, entrepreneur ou entreprise) peuvent venir expérimenter, apprendre ou développer leur idée de projet.

Les services proposés sont :

- Accueil, accompagnement des porteurs de projet à tous les stades de leur projet ;
- Information et orientation vers les dispositifs de soutien à la structuration, au lancement, ou au financement des projets notamment Toulouse Métropole – Parcours ADRESS et Incubateur Première Brique, Région Occitanie – Incubateur CATALIS, Union Régionale des SCOP, BGE Haute-Garonne, les Coopératives d'activités comme la Maison de l'initiative, les couveuses, les partenaires de la finance solidaire...
- Renforcement des compétences des porteurs de projets par l'organisation de permanence, d'ateliers collectifs, de formations et rencontres thématiques ;
- Mise à disposition d'espaces de travail partagé (pour les « nomades ») et l'accès à des bureaux (pour l'hébergement d'activité) ;
- Accès à un centre de ressources sur l'ESS et la Mobilité internationale ;
- Fédération des porteurs de projet pour favoriser l'interconnaissance et stimuler la participation locale et la visibilité des projets lors des grands rendez-vous de la Ville (semaine du Développement durable, Mois de l'ESS, fête des associations...).

## Les espaces disponibles

Quatre bureaux de 14 M2 environ comprenant chacun bureau, chaises, accès Internet et impression dont :

- trois bureaux à temps complet
- un bureau à temps partagé

Pour chacune des structures hébergées, l'accès sur réservation à une salle de réunion équipée d'une capacité de 12 places.

Ces bureaux sont proposés à temps complet ou à temps partagé (1 jour par semaine).





## Qui peut candidater à l'appel à candidature

- Sont éligibles les structures :
  - o relevant de la loi ESS (confère : art.1 de la loi du 31 juillet 2014) : Association, coopérative SCOP, société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), Structure d'insertion par l'activité économique, entreprise adaptée, association d'utilité sociale, coopérative d'activité et d'emploi, entreprise reprise par ses salariés sous forme de SCOP, entreprise disposant de l'agrément ESUS, ESAT.
  - o portant un projet de dimension collective
  - o reposant sur un modèle de développement économique à finalité sociale et présentant un intérêt local sur le territoire : capacité à créer des emplois, à créer des solidarités, de la cohésion sociale,

La priorité sera donnée au lancement de nouveaux projets et aux projets de moins de trois ans.

Le projet veillera :

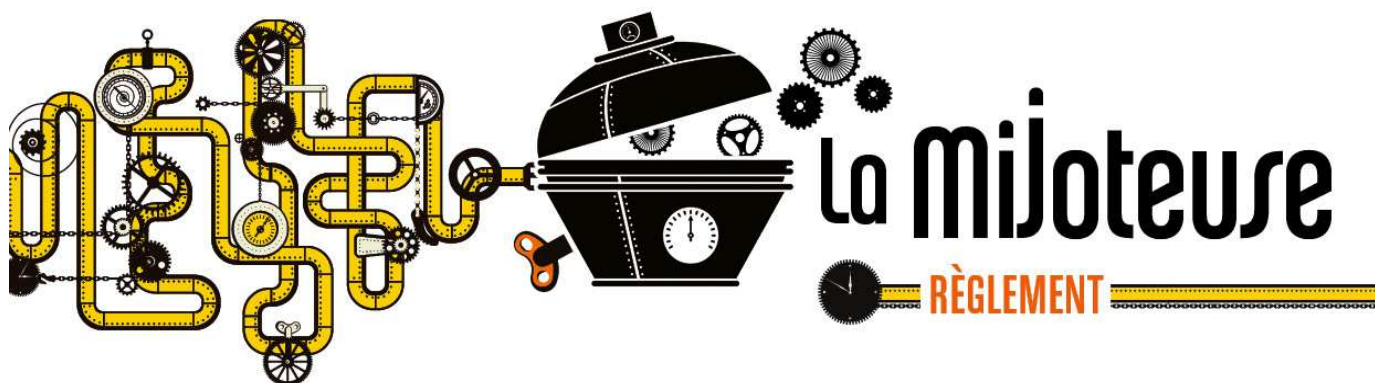
- à intégrer une démarche participative et partenariale par la recherche et la mobilisation de diverses parties prenantes
- avoir une dimension innovante (gouvernance du projet, services proposés...)
- à concourir au développement durable conformément à la politique de Développement Durable de la Ville (100% responsables, 0% gaspillages, 100 % solidaires) \*

Une attention particulière sera portée aux projets s'inscrivant dans le cadre des priorités des politiques de la ville ou d'un quartier de veille (Val d'Aran, Poitou, Fenassiers, En Jacca, Seycheron).

\* Autrement durable, tous acteurs

Les 3 objectifs de Colomiers en matière de Développement Durable :

- 100% solidaires, pour prendre en compte les situations de fragilité et faire vivre ensemble les citoyens de tous âges et toutes origines culturelles,
- 0% gaspillages, pour être respectueux des ressources naturelles (énergétiques, alimentaires, matérielles...), humaines (emploi, vie professionnelle et temps de chacun) et financières (fonds publics et biens communs),
- 100% responsables, pour que chacun s'implique à son niveau : collectivités, habitants, associations ou entreprises.



## Modalité d'attribution

Les candidatures seront étudiées par un Comité de sélection présidé par M. François LEMOINE, Conseiller délégué au développement de l'Economie Sociale et Solidaire à la Ville de Colomiers.

La mise à disposition sera contractualisée par une **convention de mise à disposition**. Les conventions seront proposées pour un an renouvelable 2 fois avec possibilité de conventions adaptées (3 mois, 6 mois). Elle sera complétée par la signature d'un **règlement intérieur** applicable à l'ensemble des usagers de ce lieu.

Ce service est proposé à titre payant pour une durée n'excédant pas 3 ans, conformément à une grille tarifaire validée en Conseil Municipal, le 2 novembre 2016.

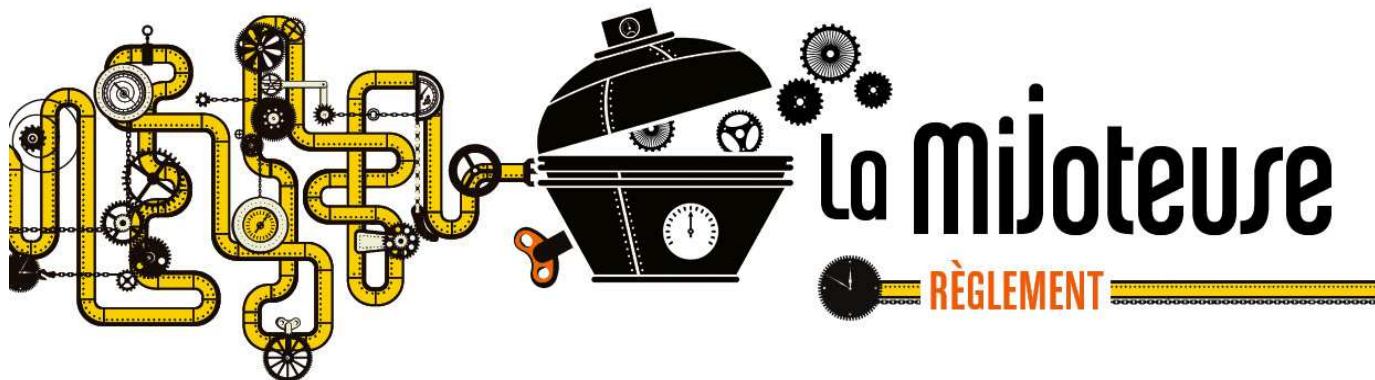
Bureau temps complet

Bureau permanent	Montant
Forfait Année 1	50 € / mois
Forfait Année 2	80 € / mois
Forfait Année 3	110 € / mois

Bureau partagé / temps partiel pour 1 jour / semaine

Bureau partagé	Montant
Forfait unique valable 1 an	15 € / mois

**\* Forfait pour 1 bureau de 14 M2 équipé comprenant 1 bureau et 3 chaises, accès Internet, impression comprise (ordinateurs non fournis)**



## Engagements réciproques attendus

Les porteurs de projet dont l'activité sera hébergée à la Mijoteuse sont fortement invités à développer la dynamique d'échange en contribuant à l'animation du lieu et en participant à la sensibilisation à l'ESS dans la ville.

Cette contribution pourrait prendre la forme suivante :

- En proposant une action de sensibilisation à l'entrepreneuriat d'utilité sociale à destination des colomérins et en particulier des jeunes ;
- En organisant une animation dans son domaine d'intervention (atelier réemploi, manger local, ...)
- En participant à un échange de pratiques entre professionnels.

Les structures hébergées s'engagent à :

- Partager leur expérience
- Mentionner la Ville sur leurs supports de communication

## Champs d'intervention

Tous les champs d'intervention sont possibles.

Certains domaines d'intervention pourront être privilégiés :

- Consommation responsable / solidaire / circuits courts, agriculture de proximité
- Réemploi, réutilisation, protection de l'environnement, économie circulaire, écologie industrielle
- Déplacements doux et alternatifs
- Services à la personne
- Services aux entreprises
- Activités culturelles / Bande Dessinée

## Calendrier

- Lancement de l'appel à candidature : 17 Février 2017
- Date limite de dépôt de candidature : **10 Mars 2017**
- Mode de candidature : Envoi du dossier de candidature par email au Service Développement Coopération Territoire : [mijoteuse@mairie-colomiers.fr](mailto:mijoteuse@mairie-colomiers.fr)
- Annonce des candidats retenus suite au comité de sélection : Fin Mars 2017

D'autres appels à candidature seront lancés dans l'année selon les disponibilités des bureaux.

**Plus d'information : La Mijoteuse**  
**Place Joseph Verseille 31770 COLOMIERS**  
[mijoteuse@mairie-colomiers.fr](mailto:mijoteuse@mairie-colomiers.fr) Tél : 05.61.15.23.11/06.38.50.65.31